

MAIRIE DE FRESNAY-LE-LONG

Tel-Fax : 02.35.32.90.05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>Date de la convocation</i>	18 Juillet 2025	Délibération N°45/2025
<i>Nombre de conseillers en exercice</i>	9	
<i>Nombre de conseillers présents</i>	6	
<i>Nombre de conseillers absents</i>	3	
<i>Nombre de votants</i>	8	

L'an deux mil vingt-cinq le deux septembre à 19 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie de FRESNAY-LE-LONG en séance publique ordinaire sous la présidence de Ludovic NOYEAU, Maire.

Etaient présents : DORMEVAL Marie-Claude, NOYEAU Ludovic, HARDY Rébecca, PETIT Céline, PINEL Alban et RIHOUAY Arnaud

Absents excusés : AVENEL Alexandre, LETRAY Christophe, VANDENABIELE Magalie

Pouvoir : Monsieur LETRAY Christophe donne pouvoir à Monsieur RIHOUAY Arnaud
Madame VANDENABIELE Magalie donne pouvoir à Monsieur PINEL Alban.

Les Conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Madame DORMEVAL Marie-Claude, Secrétaire de séance.

DELIBÉRATION

OBJET : Comptabilité : Décision modificative 2

Vu la délibération N°16/2025 en date du 8 avril 2025, relative à l'approbation du budget primitif 2025,

Vu l'insuffisance de crédit au chapitre 58 « Salle des fêtes » de la section investissement

Vu la participation concernant l'assainissement et le réseau des eaux pluviales de la salle des fêtes d'un montant 40 183.80€

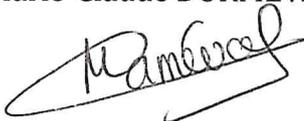
Monsieur le Maire demande aux conseillers de bien vouloir se prononcer

Le conseil municipal de la commune de Fresnay le Long, après en avoir délibéré valablement et à la majorité des membres présents,

DECIDE de crée la décision modificative suivante :

Chapitre 76 « sécurité routière »	- 19 000€
Chapitre 58 « Salle des fêtes »	+ 19 000€

Secrétaire de Séance :
Marie-Claude DORMEVAL



Fait et délibéré le 02 Septembre 2025

Le Maire,
Ludovic NOYEAU



VOTE	7 POUR	0 CONTRE	1 ABSTENTION
------	--------	----------	--------------